



CABINET CONSTANT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Toulouse
Membre de la Compagnie Régionale d'Agen

Route de Sarlat - 46300 GOURDON - Tél. : 05 65 27 05 05 - Fax. : 05 65 27 05 08
contact@cabconstant.fr - www.cabconstant.fr

Frédéric ANDRES

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
GÉRANT ASSOCIÉ

Geoffray BORNE

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
GÉRANT ASSOCIÉ

CABINETS SECONDAIRES

"Les Embaysses" - Route de Sarlat
46200 SOUILLAC
Tél. : 05 65 27 06 10
Fax. : 05 65 27 06 11
contact@cabconstant.fr

Avenue Georges Clémenceau
Route de Cahors
46500 GRAMAT
Tél. : 05 65 10 02 90
Fax. : 05 65 10 02 91
contact@cabconstant.fr

Avenue Joséphine Baker
24200 Sarlat la Caneda
Tél. : 05 35 09 00 10
contact@cabconstant.fr

**ASSOCIATION SPORTIVE
AVENIR VALENCIEN
10, rue Augustin Gignoux
82400 VALENCE D'AGEN**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

CORRESPONDANTS

SOCAGEC

820, rue du Dr Jean Ségala
46000 CAHORS
Tél. : 05 65 35 16 46
Fax. : 05 65 35 91 20
contact@socagec.fr

SOCAGEC

10, place Dutours
46220 PRAYSSAC
Tél. : 05 65 22 44 30
Fax. : 05 65 30 67 60
contact@socagec.fr

SOFIGECO

203, avenue des Etats-Unis
31200 TOULOUSE
Tél. : 05 34 40 59 30
Fax. : 05 61 21 31 85
sebbag.expertises@sofigeco.fr

1





CABINET CONSTANT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Toulouse
Membre de la Compagnie Régionale d'Agen

Route de Sarlat - 46300 GOURDON - Tél. : 05 65 27 05 05 - Fax. : 05 65 27 05 08
contact@cabconstant.fr - www.cabconstant.fr

Frédéric ANDRES

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
GÉRANT ASSOCIÉ

Geoffray BORNE

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
GÉRANT ASSOCIÉ

CABINETS SECONDAIRES

"Les Embaysses" - Route de Sarlat
46200 SOUILLAC
Tél. : 05 65 27 06 10
Fax. : 05 65 27 06 11
contact@cabconstant.fr

Avenue Georges Clémenceau
Route de Cahors
46500 GRAMAT
Tél. : 05 65 10 02 90
Fax. : 05 65 10 02 91
contact@cabconstant.fr

Avenue Joséphine Baker
24200 Sarlat la Caneda
Tél. : 05 35 09 00 10
contact@cabconstant.fr

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 17 décembre 2013, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION SPORTIVE AVENIR VALENCIEN, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ASSOCIATION SPORTIVE AVENIR VALENCIEN à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018, à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

CORRESPONDANTS

SOCAGEC

820, rue du Dr Jean Ségala
46000 CAHORS
Tél. : 05 65 35 16 46
Fax. : 05 65 35 91 20
contact@socagec.fr

SOCAGEC

10, place Dutours
46220 PRAYSSAC
Tél. : 05 65 22 44 30
Fax. : 05 65 30 67 60
contact@socagec.fr

SOFIGECO

203, avenue des Etats-Unis
31200 TOULOUSE
Tél. : 05 34 40 59 30
Fax. : 05 61 21 31 85
sebbag.expertises@sofigeco.fr



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association^{Erreur ! Signet non défini.} ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gourdon le 8 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes

Pour la SARL CABINET CONSTANT,



M. Geoffray BORNE

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	35 049	34 433	616	0,23		
Autres immobilisations corporelles	73 358	56 420	16 938	6,41	20 338	3,54
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Autres immobilisations financières	2 927		2 927	1,11	2 587	0,45
TOTAL (I)	111 334	90 852	20 481	7,75	22 925	3,98
STOCKS ET EN COURS:						
Autres créances						
. Personnel	2 077		2 077	0,79	1 300	0,23
. Organismes sociaux	1 826		1 826	0,69		
. Autres	205 167		205 167	77,61	481 659	83,72
Disponibilités	32 990		32 990	12,48	68 278	11,87
Charges constatées d'avance	1 831		1 831	0,69	1 167	0,20
TOTAL (II)	243 891		243 891	92,25	552 404	96,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	355 225	90 852	264 372	100,00	575 329	100,00

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Report à nouveau	176 944	66,93	140 720	24,46
Résultat de l'exercice	-161 442	-61,06	36 224	6,30
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
TOTAL(I)	15 502	5,86	176 944	30,76
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	93 200	35,25	276 400	48,04
TOTAL (II)	93 200	35,25	276 400	48,04
FONDS DEDIÉS				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	948	0,36	3 147	0,55
Fournisseurs et comptes rattachés	73 051	27,63	54 784	9,52
Autres	81 671	30,89	64 054	11,13
TOTAL(IV)	155 671	58,88	121 985	21,20
TOTAL PASSIF	264 372	100,00	575 329	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises	16 700		16 700	11,97	20 588	14,46	-3 888	-18,87	
Prestations de services	122 860		122 860	88,03	121 754	85,54	1 106	0,91	
Montants nets produits d'expl.	139 560		139 560	100,00	142 342	100,00	-2 782	-1,94	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Subventions d'exploitation			632 692	453,35	952 532	669,19	-319 840	-33,57	
Cotisations			14 645	10,49	15 925	11,19	-1 280	-8,03	
Autres produits			28 191	20,20	13 738	9,65	14 453	105,20	
Reprise sur provisions, dépréciations			183 200	131,27			183 200	N/S	
Transfert de charges			35 157	25,19	69 675	48,95	-34 518	-49,53	
Sous-total des autres produits d'exploitation			893 886	640,50	1 051 870	738,97	-157 984	-15,01	
Total des produits d'exploitation (I)			1 033 446	740,50	1 194 211	838,97	-160 765	-13,45	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
PRODUITS FINANCIERS:									
Autres intérêts et produits assimilés			45	0,03	36	0,03	9	25,00	
Total des produits financiers (III)			45	0,03	36	0,03	9	25,00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			1 448	1,04	126	0,09	1 322	N/S	
Total des produits exceptionnels (IV)			1 448	1,04	126	0,09	1 322	N/S	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 034 939	741,57	1 194 373	839,09	-159 434	-13,34	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-161 442	-115,67			-161 442	N/S	
TOTAL GENERAL			1 196 382	857,25	1 194 373	839,09	2 009	0,17	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises			6 506	4,66	7 240	5,09	-734	-10,13	
Autres achats non stockés			46 413	33,26	59 098	41,52	-12 685	-21,45	
Services extérieurs			92 969	66,62	57 447	40,36	35 522	61,83	
Autres services extérieurs			411 460	294,83	454 305	319,16	-42 845	-9,42	
Impôts, taxes et versements assimilés			6 306	4,52	8 104	5,69	-1 798	-22,18	
Salaires et traitements			513 499	367,94	447 117	314,11	66 382	14,85	
Charges sociales			109 656	78,57	112 762	79,22	-3 106	-2,74	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			9 014	6,46	7 414	5,21	1 600	21,58	
Autres charges			286	0,20	250	0,18	36	14,40	
Total des charges d'exploitation (I)			1 196 108	857,06	1 153 738	810,54	42 370		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
CHARGES FINANCIERES:									
Intérêts et charges assimilées			208	0,15	311	0,22	-103	-33,11	
Total des charges financières (III)			208	0,15	311	0,22	-103	-33,11	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:									
Sur opérations de gestion			65	0,05	4 100	2,88	-4 035	-98,40	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
<i>Total des charges exceptionnelles (IV)</i>	65	0,05	4 100	2,88	-4 035	-98,40	
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 196 382	857,25	1 158 149	813,64	38 233	3,30	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			36 224	25,45	-36 224	-100,00	
TOTAL GENERAL	1 196 382	857,25	1 194 373	839,09	2 009	0,17	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS :							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
TOTAL							
CHARGES :							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Prestations							
Personnel bénévole							
TOTAL							

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 264 372,32 E.

Le résultat net comptable est une perte de 161 442,18 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/10/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

*SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes*

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 111 334 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	102 177	6 229		108 407
Immobilisations financières	2 587	340		2 927
TOTAL	104 764	6 569		111 334

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 90 852 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	81 839	9 014		90 852
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	81 839	9 014		90 852

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel outillage installat.tech	35 049	34 433	616	3 ans
Agencets,amenagements,install. div	28 965	28 965	0	3 ans
Materiel de transport utilitaire	37 900	24 738	13 162	de 4 à 5 ans
Materiel de bureau	3 239	533	2 706	10 ans
Materiel informatique	3 254	2 184	1 070	de 3 à 5 ans
TOTAL	108 407	90 852	17 554	

3.2 - Etat des créances = 213 829 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 927		2 927
Actif circulant & charges d'avance	210 902	210 902	
TOTAL	213 829	210 902	2 927

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 206 993 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	206 993
Disponibilités	
TOTAL	206 993

3.4 - Charges constatées d'avance = 1 831 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF
4.1 - Provisions = 276 400 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	276 400				276 400
TOTAL	276 400				276 400

4.2 - Etat des dettes = 155 671 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	948	948		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	73 051	73 051		
Dettes fiscales & sociales	67 536	67 536		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	14 135	14 135		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	155 671	155 671		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 39 677 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	20 415
Dettes fiscales & sociales	19 263
Autres dettes	
TOTAL	39 677

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 139 560 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	16 700	11,97 %
Prestations de services	24 630	17,65 %
Produits des activités annexes	98 230	70,39 %
TOTAL	139 560	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Autres informations complémentaires

-Mise à disposition gratuite du stade par la commune de VALENCE D'AGEN

- Engagements de retraite

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Compte tenu du caractère non significatif des engagements de retraite au 30 juin 2019 calculés sur la base des règles en vigueur et des informations relatives au personnel présent dans la société à la clôture, aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes.

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 206 993 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	206 993
Org.soc. prod.a recevoir(43870000)	1 826
Produits a recevoir divers(46870100)	205 167
TOTAL	206 993

8.2 - Charges constatées d'avance = 1 831 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d avance(48610100)	1 831
TOTAL	1 831

8.3 - Charges à payer = 39 677 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	20 415
Fournisseurs factures non parvenues(40810000)	20 415
Dettes fiscales et sociales :	19 263
Provision pour congés à payer a -1(42820100)	4 362
Autres charges de personnel a -1 an(42860100)	6 944
Organismes sociaux charges à payer(43860100)	1 003
Etat autres ch. à payer(44860000)	2 205
Etat charges à payer(44860100)	4 749
TOTAL	39 677

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes